

Que vont devenir les 44 bistrotiers bretons qui refusent le Passe Sanitaire ?

Ils ne prennent pas position pour ou contre le vaccin, ils refusent de devoir trier, vérifier, choisir... qui entre et consomme chez eux.

Ils refusent de devoir claquer la porte au nez de ceux qui, depuis des années, les font vivre.

C'est un sacré et bel argument. Un argument sacré. Oui, le passe sanitaire sépare la population en deux et va créer des frontières entre amis...

CONTRÔLES – Une cinquantaine de cafetiers et restaurateurs bretons ont annoncé leur opposition au passe sanitaire, expliquant refuser « de jouer le rôle de police sanitaire » dans leur établissement.

Avant même sa mise en place, ils le refusent. Une cinquantaine

de cafetiers et restaurateurs implantés dans 38 communes bretonnes ont manifesté publiquement leur opposition au passe sanitaire obligatoire. Ils ont indiqué refuser vouloir se soumettre « *au rôle de police sanitaire* » dans leur établissement. Une tâche qui doit les attendre à partir du 9 août. « *Nous sommes des lieux ouverts à toutes et tous sans distinction (...). L'accueil sans condition, l'entraide et l'échange sont des notions fondamentales, inscrites dans notre socle de valeurs* », ont-ils précisé dans un communiqué publié sur leur page Facebook.

« *Nous refusons de jouer le rôle de police sanitaire et ainsi de contrôler, de trier et de séparer les usagers de nos lieux* », ont-ils ajouté, estimant également que le passe sanitaire pourrait les contraindre à « *refuser de servir un verre ou permettre d'assister à une animation à des personnes que nous côtoyons depuis des années* ». Avec la mise en œuvre de cet outil par le gouvernement, ces bistrots y voient « *une ligne rouge* » de franchise, allant à l'encontre de « *la défense de la liberté individuelle d'aller et venir dans des lieux publics* ».

Pour autant, ces cafetiers et restaurateurs bretons se disent « *pleinement conscients du contexte sanitaire* » et ne souhaitent pas remettre « *en débat la pertinence du vaccin* ». Pour rappel, le passe sanitaire doit être étendu dès le 9 août aux [cafés, restaurants, trains grandes lignes et vols intérieurs](#), ainsi qu'aux patients non urgents et visiteurs dans les établissements de santé et maisons de retraite. Tout cela est sous réserve de [la décision attendue jeudi du Conseil constitutionnel](#), saisi par des députés de gauche.

<https://www.lci.fr/societe/covid-19-coronavirus-pandemie-quatrieme-vague-variant-delta-pass-sanitaire-une-cinquantaine-de-bistrots-bretons-refusent-de-le-controler-2193129.html>

On les salue avec Philippot, bien sûr.

Mais que vont-ils devenir au premier contrôle ? Amende, prison, fermeture administrative... leur sont promis et les pandores diligentés par Darmanin se feront un plaisir de leur fondre dessus.

Il serait temps de sortir Panoramix de sa tombe, on va diantrement avoir besoin de potion magique en Bretagne...

Sans doute que cette situation abominable va relancer les discours et aspirations indépendantistes, les envies de faire sécession du pouvoir macronien assimilé au pouvoir républicain, au pouvoir français...

On danse sur un volcan. Tout est possible... le pire comme le meilleur.

Christine Tasin

<https://resistancerepublicaine.com/2021/08/06/que-vont-devenir-les-44-bistrotiers-bretons-qui-refusent-de-controler-le-pass-sanitaire/>